

? Comment ?

- Notre équipe intervient sur prescription médicale.
- Les séances sont entièrement prises en charge par la sécurité sociale sans avance de frais.

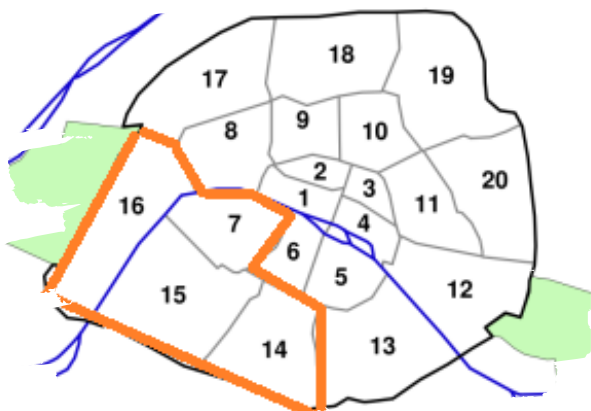
📅 Nombre de séances

- 18 séances.
- 2 séances d'une heure par semaine.
- Renouvelable un an plus tard sous conditions.

📍 Où ?

- 7ème
- 15ème
- 14ème
- 16ème

Arrondissements de PARIS



Nos principaux relais

- Réseaux de santé
- Plateformes de répit
- Hôpitaux de jour
- Centres d'accueil de jour
- Equipes mobiles
- Services de soins infirmiers à domicile
- Services d'aide à domicile
- Professionnels libéraux
- M2A / DAC
- HAD-R
- SSR
- SAMSAH
- Associations d'usagers
- Activités loisirs et sportives adaptées
- Associations de bénévoles

Nous contacter



ASSAD XV
201 rue lecourbe
75015 paris



coordinatrice.neuro@assad15.fr
esna@assad15.fr



01 44 19 45 95

Du lundi au vendredi de 9h à 17h



ESN-A

Equipe spécialisée neurologique de réadaptation et d'accompagnement à domicile



ASSAD XV

Accompagner Soigner Soutenir A Domicile
Service de Soins Infirmiers à Domicile
Pôle Neurologique
Equipe Spécialisée Alzheimer
Equipe spécialisée Neurologique

Equipe Spécialisée Neurologique A domicile

réadaptation, rééducation, réhabilitation

? Pour qui ?

Toute personne atteinte d'une maladie neurologique diagnostiquée hors maladie d'Alzheimer:

- Sclérose en plaques (SEP).
- Maladie de Parkinson.
- Accident vasculaire cérébral (AVC).
- Traumatisme crânien.
- Autres maladies neurologiques.

Il est nécessaire d'avoir plus de 18 ans et de vivre au domicile.

🎯 Les objectifs

L'objectif est de favoriser le maintien à domicile

- Préserver les capacités et l'autonomie au domicile.
- Prévenir les conséquences et l'évolution de la maladie.
- Accompagner le patient et son aidant vers des structures adaptées.

Notre équipe



Fanny RIOU
Psychomotricienne D.E.



Aurore DELORME
Ergothérapeute D.E.



Sarah LACHEVRE
Coordinatrice du pôle neurologie



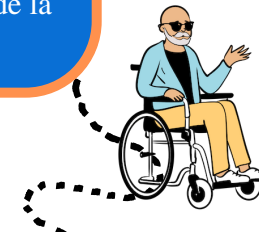
Caroline DRAUSSIN
Psychologue clinicienne



Fanny BAILLANCOURT
Diététicienne

Parcours du patient

1- La première visite est faite par la coordinatrice afin d'évaluer la situation et d'aborder les attentes de la personne.



2- Mise en place des 18 séances:

- Bilans et séances réalisés par la psychomotricienne et l'ergothérapeute.
- Elaboration du **projet de soins personnalisé**.
- Interventions ponctuelles de la psychologue.



3- **Séance relais** : Réalisée par la coordinatrice, afin de remettre et d'expliquer au patient et à son aidant les différentes recommandations.



4- **VAD3**: La dernière visite a lieu 3 mois après la fin de la prise en soins afin de faire un point sur les relais préconisés.